

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1752

Lettre CCLXXII. Miß Clarisse Harlove, à Mme. Howe.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1860

P. S. J'envoie cette lettre par un Exprès, mais avec ordre de la mettre au *Peny post*, pour ne pas vous donner l'occasion de me répondre. Je fais combien vous aimez à faire usage de votre plume; & l'infortune d'ailleurs rend les gens plaintifs.

LETTRE CCLXXII.

Miss CLARISSE HARLOVE, à

Mme. HOWE.

Samedi, premier de Juillet.

Permettez, Madame, que je vous importune par quelques lignes; ne fût-ce que pour vous remercier de vos reproches, quoiqu'ils aient tiré de nouvelles gouttes de sang, d'un cœur dont les plaies ne se fermeront jamais. Mon Histoire est terrible. Elle a des circonstances qui exciteroient la pitié, si elles étoient connues, & qui pourroient faire porter de moi un jugement plus favorable. Mais c'est mon devoir, & ce le sera toujours, de me livrer au repentir de mes fautes, sans vouloir les excuser. Je ne pense à rien qui doive vous alarmer. Si je puis souffrir seule, je ne chercherai point à partager mes peines. J'avois pris la plume dans cette résolution, lorsque j'ai fait la lettre qui



est tombée entre vos mains. Ma seule vûe, par un motif très-particulier, autant que par l'affection sans bornes que je porte à ma chere Miss Howe, étoit de savoir d'elle-même, s'il est vrai qu'elle ait été malade, comme j'ai eu le chagrin de l'entendre dire, & comment elle se porte à présent. Mais le sujet de mes peines étant fort recent, & le sentiment de ma douleur fort vif, peut-être ai-je trop parlé de moi-même. On est porté, dans l'affliction, à se tourner vers ceux qu'on croit capables de s'intéresser à nos peines, & dont on espère de la pitié & de la consolation: ou, pour m'exprimer en moia de mots dans vos termes, *l'infortune rend les gens plaintifs*. A qui les malheureux adresseront-ils leurs plaintes, si ce n'est à leurs amis?

Miss Howe s'étant trouvée absente lorsque ma lettre est arrivée, je me flatte qu'elle est rétablie. Mais ce seroit une satisfaction pour moi, de savoir s'il est vrai que cette chere amie ait été malade. Deux mots encore, de votre main, vous paroïtroient peut-être une trop grande faveur. Si vous aviez la bonté seulement de me faire dire, oui ou non, par la bouche de quelqu'un qui fût chargé de vos ordres, je cesserois de vous importuner.

Cepen-

Pendant je ne vous dissimulerai pas que l'amitié de Miss Howe étoit ma seule douceur dans cette vie, & qu'une ligne d'elle seroit aujourd'hui ma plus puissante consolation. Jugez donc, Madame, quelle violence je me fais pour vous obéir. Mais je ne m'efforcerai pas moins de me soumettre à vos ordres; quoique je dusse espérer qu'étant informée de la nature de notre commerce & connoissant si bien sa vertu, vous n'appréhenderiez aucune contagion d'une ou deux lettres que vous lui auriez permis de recevoir & d'écrire. C'est une grâce néanmoins que je ne vous demande pas. Il ne me reste qu'à supplier le Ciel, qui daigne encore me laisser quelques raions de sa grace, quoiqu'il lui ait plu d'exercer sur moi sa justice, de me remplir le cœur d'un véritable repentir, & de prendre bientôt, dans sa miséricorde, la malheureuse

CL. HARLOVE.

P. S. J'ajoute, chere Madame, que j'ai deux faveurs à vous demander: l'une, de ne pas faire savoir à ma famille, que vous aiez reçu de mes nouvelles: l'autre, de n'apprendre à personne au monde l'adresse sous laquelle on peut m'écrire ou découvrir ma retraite. Ce dernier point est plus intéressant

G 4



sant pour moi que je ne puis vous l'exprimer. En un mot, de là peut dependre, pour l'avenir, l'espérance que j'ai d'éviter de nouveaux désastres.

(On supprime diverses lettres de Miss Clarisse à son ancienne femme de chambre, Hannab, pour lui proposer de revenir auprès d'elle; & à Madame Norton, pour repandre sa douleur dans le sein de cette sage Gouvernante, sans s'ouvrir entièrement néanmoins sur le fond de son infortune. Hannab, dans sa réponse, s'afflige d'être retenue par la continuation de sa maladie. Madame Norton se livre aux plus tendres alarmes, & demande à sa chere Eleve, la permission de lui envoyer tout ce qu'elle a d'argent, pour ses nécessités présentes, avec celle de l'aller trouver & de s'attacher inseparablement à sa fortune. Clarisse refuse ces deux offres; la première, parce qu'il lui reste quelques bijoux, qu'elle peut vendre au besoin; la seconde, parce qu'elle n'a pas d'autre Avocate que Madame Norton auprès de sa famille, surtout pour engager son pere à retracter sa malediction, qu'elle regarde comme un obstacle éternel à toute heureuse espérance. Dans cette seconde lettre, elle s'ouvre tout-à-fait sur sa disgrâce; ce qui lui attire des réponses lamentables de Madame Norton.)

On

On supprime aussi une lettre à Madame Hodges, femme de charge de M. Jules Harlove, pour lui demander s'il existe un Capitaine Tomlinson; & la réponse, par laquelle il devient certain pour Miss Clarissé, que toute l'histoire de ce prétendu Capitaine est une noire invention de M. Lovelace.

Enfin, l'on supprime trois autres lettres; l'une de Clarissé à Mylady Lawrance, où elle lui demande des éclaircissemens sur toutes les scènes dans lesquelles M. Lovelace a fait jouer un rôle à cette Dame, soit personnellement, soit par lettre: la seconde, de Mylady Lawrance, qui déclare nettement qu'elle n'a pas eu la moindre part à ces aventures & qu'elle les ignoroit; mais qui, après avoir passé condamnation sur le dangereux caractère de son neveu, offre à Miss Harlove, avec de grandes marques d'estime, sa médiation pour réparer les torts de M. Lovelace, qu'elle ne traite encore que d'extravagances & de légeretés; la troisième de Miss Clarissé, qui répond aux offres de la même Dame, par une explication nette & détaillée de toute les impostures de M. Lovelace, & de l'horrible catastrophe qui les a terminées; après quoi elle ne fait pas difficulté de renoncer à toute idée de mariage, parce qu'elle se reconnoît

G 5

aussé